

Programme d'échange d'assistant de langue

PLATEFORME ADELE

Tutoriel détaillé à destination des établissements et des professeurs (tous pays) – Version janvier 2025

La plateforme <u>ADELE</u> est l'outil de gestion du programme d'assistants de langue géré par France Éducation international et ses partenaires.

Afin de pouvoir compléter leur dossier de candidature, les candidats doivent se rattacher à leur établissement d'origine et être évalués par un professeur. Ainsi :

- les établissements souhaitant envoyer ou accueillir un assistant doivent créer leur compte sur ADELE ;
- les demandes d'accueil d'un assistant doivent être déposées sur la plateforme ;
- les professeurs souhaitant évaluer ou être référents d'un assistant doivent s'inscrire sur ADELE et se rattacher à leur établissement d'exercice.

Ce tutoriel a pour objectif d'accompagner les établissements et les professeurs dans la prise en main d'ADELE. Si vous êtes un établissement ou un professeur hors de France, <u>l'agent recruteur de votre pays</u> se tient également à votre disposition pour répondre à vos questions. Pour les établissements et professeurs en France, vous pouvez contacter votre académie ou France Éducation international.

Table des matières

1	Le co	mpte de type « Etablissement »	3
	1.1	Inscrire son établissement	
	1.2	Découvrir son espace et les fonctionnalités	
	1.3		
		Menu « Tableau de bord » (pour les établissements d'origine)	
	1.4	Menu « Gestion des postes » (pour les établissements d'accueil)	
	1.4.1	Comment faire une demande d'assistant de langue ?	7
	1.4.2	Comment supprimer une demande d'assistant en attente de validation ?	8
	1.4.3	Comment modifier le professeur référent présent sur un poste ?	8
	1.5	Menu « Établissement »	9
	1.6	Menu « Utilisateurs »	10
	1.7	Menu « Assistants »	11
	1.7.1	Suivi des assistants en partance (établissements d'origine)	11
	1.7.2	Gestion des assistants en accueil (établissements d'accueil)	11
	1.7.3	Évaluation des demandes de renouvellement de contrat (établissements d'accueil)	12
	1.8	Menu « Paramétrages »	12
	1.9	Menu « Espace professeur »	13
2	Le co	mpte de type « Professeur »	14
	2.1	Inscription d'un professeur sur ADELE	14
	2.2	Votre profil	15



	2.3	Espace « évaluateur » (pour les professeurs évaluateurs (PE) uniquement)	16
	2.3.1	Recevoir, valider ou refuser des demandes d'évaluation	16
	2.3.2	Saisie de l'évaluation d'un candidat	16
	2.4	Espace « référent » (pour les professeurs référents (PR) uniquement)	18
3	Résu	mé des rôles dans l'application ADELE	18
1		its des dossiers sur ADELE	10

 $\textbf{\textit{Contact}}: \underline{\textit{assistant@france-education-international.fr}}$



1 Le compte de type « Etablissement »

1.1 Inscrire son établissement

Pour accéder au formulaire : https://assistants.france-education-international.fr/CreationCompte/Etablissement

Le formulaire est accessible publiquement sur notre site. Pour veiller à ce qu'un établissement soit légitime, la demande sera vérifiée par notre partenaire dans votre pays (ou votre rectorat, pour les établissements accueillant des assistants en France). La vérification peut prendre un peu de temps et vous recevrez un courriel lorsqu'elle sera acceptée.

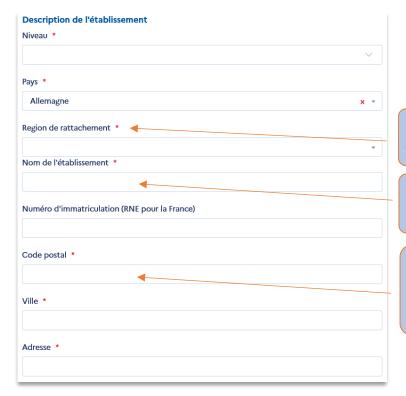
La première partie du formulaire requiert de fournir les informations de l'administrateur. Il peut s'agir du chef d'établissement ou toute personne mandatée pour le faire.



Nous conseillons l'utilisation d'une adresse générique et publique de l'établissement.

Evitez à tout prix les adresses personnelles susceptibles de n'être plus valides en cas de changement de personnel.

La seconde partie concernera la description de l'établissement :

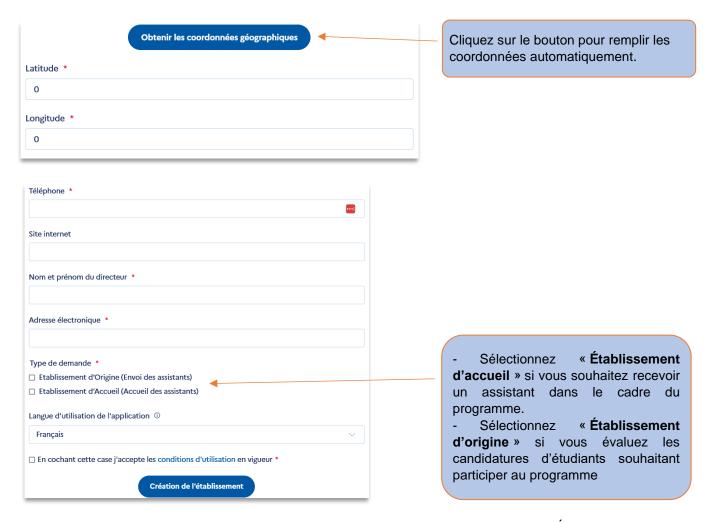


Pour les établissements en France, le champ « académie » s'affichera.

Indiquer le nom complet de l'établissement.

Veillez à indiquer le bon code postal de votre établissement. Celui-ci servira aux professeurs de le sélectionner lors de leur inscription sur ADELE.





Attention : pour la France, saisissez les informations telles qu'indiquées sur l'annuaire de l'Éducation nationale. La demande sera validée par les personnes responsables du programme au sein de votre pays (ou académie pour la France).

Vous recevrez un courriel qui contient un lien qui vous permet d'accéder à votre espace en créant un mot de passe lors de votre 1 ère connexion. Le lien est valide 24h. Dans le cas où ce délai est écoulé, il suffit de cliquer sur « mot de passe oublié ? » (disponible également sur la page de connexion d'ADELE) afin qu'un nouveau lien vous soit envoyé automatiquement.

1.2 Découvrir son espace et les fonctionnalités

L'espace ADELE d'un compte de type « établissement » est composé des menus suivants :



Cette interface est pensée pour tous les établissements qui participent au programme, en France et hors de France, envoyant ou recevant des assistants de langue.

Cinq boutons sont disponibles en haut à droite de votre espace :

FAQ ? : un ensemble de ressources utiles est à disposition en cliquant sur ce bouton.



: permet de changer la langue de l'interface.

: ce bouton vous donne accès à l'ensemble des messages qui vous auront été adressés par la plateforme (notifications automatiques et messages des institutions coordinatrices du programme dans votre pays/académie).

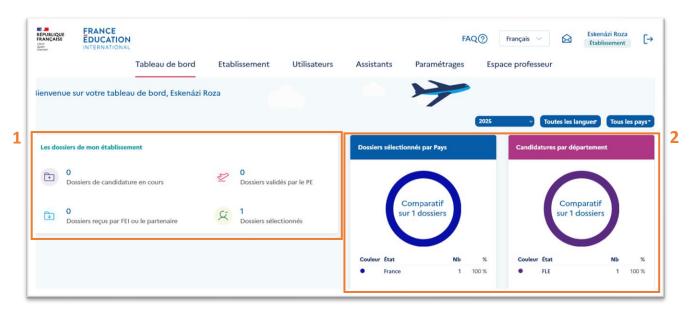
Eskenázi Roza

Établissement : le clic sur votre nom permet d'accéder à votre profil (voir section 1.9)

: vous permet de vous déconnecter de votre session.

1.3 Menu « Tableau de bord » (pour les établissements d'origine)

Cette interface vous propose des données chiffrées sur les dossiers de candidatures :



Dans le bloc 1 intitulé « les dossiers de mon établissement », 4 indicateurs sont présentés :

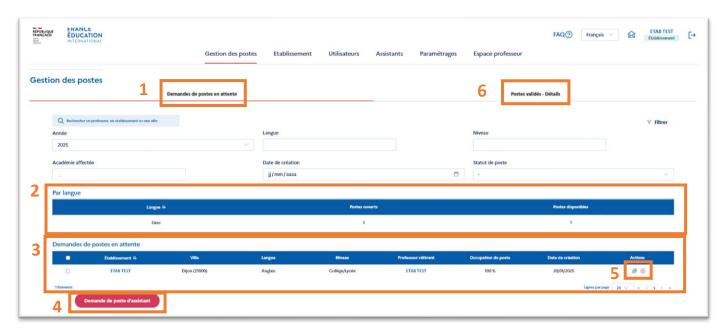
- Dossiers de candidature en cours : compte le nombre de dossiers dont le statut est « en cours »
- Dossiers validés par le PE : compte le nombre de dossiers dont le statut est « évalué professeur »
- Dossiers reçus par FEI ou le partenaire : compte le nombre de dossiers dont le statut est « reçu par FEI ou le partenaire »
- Dossiers sélectionnés : compte le nombre de dossiers dont le statut est « sélectionné en liste principal »

Dans le bloc 2 comprenant les « dossiers sélectionnés par pays » et les « candidatures par département », les indicateurs offrent des statistiques sur les dossiers des candidats sélectionnés pour une destination donnée et l'origine des candidatures au sein de l'établissement (si des départements d'étude ont été paramétrés sur ADELE).

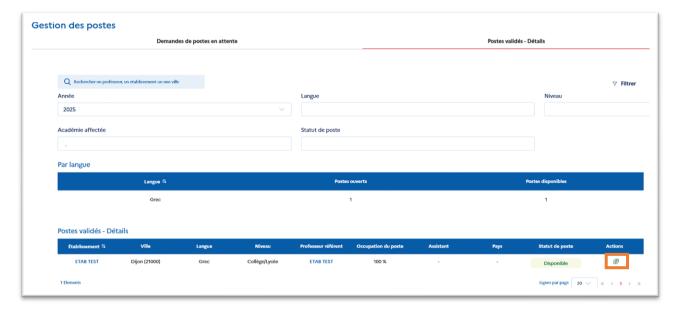
 ${\it Contact:} \ \underline{\it assistant@france-education-international.fr}$



1.4 Menu « Gestion des postes » (pour les établissements d'accueil)



- 1 : Demandes de postes d'assistants de langue déposées par l'établissement.
- 2 : Statistiques sur les postes d'assistants de langue déjà attribués à votre établissement par l'entité responsable du programme (hors France) ou par votre rectorat (en France).
- 3 : Liste des demandes d'assistants de langue en attente de validation par l'entité responsable du programme (hors France) ou par votre rectorat (en France).
- 4 : Déposer une nouvelle demande d'assistant de langue. Si le bouton n'apparaît pas, cela signifie que l'entité responsable du programme (hors France) ou votre rectorat (en France) ne vous a pas autorisé à faire une demande cette année.
- 5 : ces boutons permettent de changer le professeur-référent indiqué lors du dépôt de la demande d'assistant () ou de supprimer une demande d'assistant déposée par erreur () (voir 1.4.2 et 1.4.3)
- 6 : Détail des demandes d'assistants validées par l'entité responsable du programme (hors France) ou votre rectorat (en France) (cf. capture d'écran suivante). Le changement de professeur-référent est encore possible ().





1.4.1 Comment faire une demande d'assistant de langue ?

Vous devez faire une demande par assistant souhaité.

Pour déposer une demande d'assistant, cliquez sur le bouton **postes > Demandes de postes en attente**.

Demande de poste d'assistant

dans le menu Gestion des

Création de demande de poste assistant Informations sur la demande de poste d'assistant Langue 6 * Allemand Collège/Lycée Classes 6 * 4 Domaine 6 * Didactique des langues Professeur référent 6 * **ETAB TEST** Linguiste 0 * Oui Non Occupation du poste 0 1 50 L'accueil d'un assistant serait partagé avec un autre établissement Oui Non Nommez le ou les établissements concernés : Lycée Stephen Liégeard - BROCHON Année de prise de fonctions de l'assistant Section spécifique □ SI □ BI ☑ REP+ □ EMILE/DNL □ Dispositif langues renforcées Pièce jointe Déplacez vos fichiers ici ou cliquez pour parcourir Types acceptés: .pdf,.gif,.jpg,.jpeg,.png,.tiff. Maximum 1MB Annuler × Envoyer ma demande

Langue qui sera enseignée par l'assistant.

Sans domaine de préférence : choisir un domaine littéraire ou linguistique (profil général des candidats).

Le menu affiche les noms des professeurs-référents inscrits sur ADELE et rattachés à votre établissement. Sans professeur, il est impossible de formuler une demande. Le professeur référent lié à une demande d'assistant reste modifiable à tout moment.

Par défaut, le compte ADELE d'un établissement d'accueil peut être indiqué comme professeur-référent.

Vous pouvez demander un assistant pour un temps plein (100%), un mi-temps (50%), etc. L'occupation du poste sera validée par l'entité responsable dans votre pays ou par votre rectorat (en France).

Indiquez ici si l'assistant sera partagé avec un autre établissement. Vous pourrez préciser l'(les) établissement(s) concerné(s).

Indiquez ici l'année de la rentrée à laquelle l'assistant prendra ses fonctions, au format AAAA.

Indiquez ici si l'assistant interviendra dans un contexte ou des sections spécifiques.

Si besoin, vous pouvez charger ici un document signé du chef d'établissement qui atteste avoir pris connaissance du projet pédagogique, ou tout autre document demandé par le responsable du programme dans votre pays ou votre rectorat (en France).

La signature électronique n'est actuellement pas possible sur ADELE.

Envoyer votre demande. Elle ne sera pas modifiable : en cas d'erreur, il vous faudra la supprimer et la re-déposer (cf. section

Cliquez ici pour rajouter une nouvelle demande d'assistant.



1.4.2 Comment supprimer une demande d'assistant en attente de validation ?

Si vous avez déposé une demande incorrecte, vous pouvez la supprimer pour la refaire, tant qu'elle n'a pas encore été validée. Pour cela, cliquez sur l'icône \bigotimes . Si vous souhaitez uniquement changer le professeur-référent, il n'est pas obligatoire de supprimer la demande (cf. 1.4.3).



1.4.3 Comment modifier le professeur référent présent sur un poste ?

Si le professeur référent est amené à changer après la création de la demande de poste, il est toujours possible de le modifier dans le menu **Gestion des postes** en cliquant sur l'icône :

- Soit dans l'onglet « **Demandes de postes en attente** », si la demande n'a pas encore été validée par le responsable du programme dans votre pays (ou par le rectorat, pour les établissements en France) :



- Soit dans l'onglet « Postes validés - Détails », si la demande a déjà été validée :



Une fenêtre s'ouvre et permet de sélectionner un professeur référent inscrit sur ADELE et inscrit au sein de votre établissement :





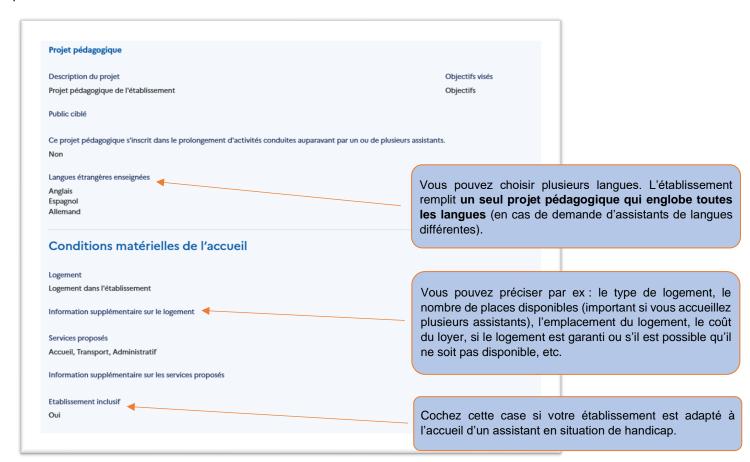
1.5 Menu « Établissement »

Ce menu est composé de deux parties : la **description de l'établissement** et **son projet pédagogique**. La première permet de modifier les informations que vous avez saisies lors de votre inscription (à l'exception de votre pays et de votre région / académie de rattachement).

Cliquez sur Edition des données pour modifier les informations de votre établissement. En cliquant sur « Enregistrer les modifications », celles-ci seront validées et apparaîtront lors d'un prochain passage sur cette page, que vous pourrez modifier ultérieurement si nécessaire.



La seconde partie du formulaire **n'est disponible que pour les établissements d'accueil** et se concentre sur le projet pédagogique et le projet d'accueil. La qualité des informations et du projet décrit sont des facteurs déterminants pour l'accueil d'un assistant.





1.6 Menu « Utilisateurs »

Ce menu permet de lister les utilisateurs rattachés à l'établissement.



Informations contenues dans le tableau :

- Autre établissement : indique si le professeur travaille dans un autre établissement.
- Rôle Professeur : « PE » (professeur-évaluateur), « PR » (professeur-référent) ou « PE/PR ».
- Type de compte :
 - Administrateur Etablissement: créateur/administrateur de l'établissement, peut administrer tous les utilisateurs de son établissement et leur octroyer des fonctionnalités supplémentaires.
 - Gestionnaire Etablissement : administre l'établissement au même titre que son administrateur, mais n'a pas la possibilité d'octroyer des fonctionnalités supplémentaires.
 - Professeur: PE ou PR sans possibilité d'éditer les informations de l'établissement.
- Actif: indique si le compte du professeur est actif. ATTENTION: un compte inactif est inaccessible (la connexion est impossible).
- Actions:
 - Bouton permettant de valider/refuser une demande d'inscription de professeur en attente de validation.
 - Bouton permettant d'activer/désactiver le compte du professeur.

Les professeurs doivent faire individuellement une demande de création de compte en remplissant le formulaire suivant : https://assistants.france-education-international.fr/CreationCompte/Professeur.

L'administrateur de l'établissement dispose d'un menu spécifique « Gérer les administrateurs » qui permet de donner à un professeur le rôle de gestionnaire de l'établissement, équivalent à l'administrateur, et notamment de demander un poste d'assistant (cf. « Type de compte » ci-dessus).





1.7 Menu « Assistants »

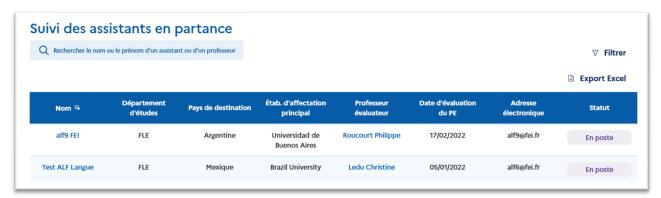


Dans cette rubrique, en fonction du type de votre établissement (origine ou accueil), vous pourrez consulter le dossier des assistants *en partance* (assistants issus de votre établissement) ou *en accueil* (affectés et accueillis dans votre établissement).

Sur chaque page, on retrouve les fonctionnalités permettant d'assurer le suivi des candidats ou des assistants accueillis :

- Le clic sur le nom de l'assistant permet d'accéder au dossier complet.
- Le clic sur le nom du professeur référent renvoie vers le profil du professeur.
- « Filtrer » permet d'afficher les filtres disponibles.
- « Export Excel », permet d'exporter les informations contenues dans le tableau.

1.7.1 Suivi des assistants en partance (établissements d'origine)



Le clic sur le nom de l'assistant permet d'accéder à son dossier mais également de saisir et/ou modifier l'évaluation du professeur-évaluateur (PE) si nécessaire.

1.7.2 Gestion des assistants en accueil (établissements d'accueil)

Dans ce menu, vous pourrez consulter le dossier des assistants qui ont été affectés dans votre établissement. A l'intérieur du dossier, vous retrouverez notamment l'arrêté de nomination / contrat de l'assistant, ainsi que le nom du ou des établissements dans lesquels interviendra l'assistant.





1.7.3 Évaluation des demandes de renouvellement de contrat (établissements d'accueil)

Dans le menu des assistants en accueil, un second tableau « Vos dossiers en cours d'évaluation » vous permet de consulter et d'évaluer les éventuelles demandes de renouvellement déposées par vos assistants.



Le clic sur la référence du dossier vous donne accès au contenu de la demande mais également aux boutons d'évaluation présents en bas de l'écran.



Cette demande doit faire l'objet de deux avis :

- celui du professeur-référent de l'établissement de rattachement principal ;
- celui de la direction de l'établissement de rattachement principal.

En tant qu'administrateur du compte établissement, vous avez la possibilité de saisir l'évaluation de l'établissement <u>et</u> celle du professeur référent en cliquant sur le numéro de dossier de l'assistant. L'évaluation de l'établissement est composée de deux champs : un avis (« défavorable » à « très favorable ») et un commentaire libre.

La procédure à suivre pour le dépôt de l'évaluation du professeur référent depuis leur propre compte ADELE est indiquée plus bas dans le tutoriel (cf. <u>2.4 Espace "référent"</u>).

1.8 Menu « Paramétrages »



Dans cette rubrique est possible la gestion des départements d'étude (uniquement pour les établissements d'origine) et la gestion des modèles de courriels que vous pouvez envoyer aux utilisateurs inscrits dans votre établissement (visibles dans le menu « Utilisateurs »). ATTENTION: Il ne s'agit pas d'une messagerie pour envoyer des messages à l'administrateur de la plateforme.



1.9 Menu « Espace professeur »



Par défaut, un compte de type « Etablissement » dispose d'un rôle de « Professeur », lui permettant d'agir en tant que professeur-évaluateur (pour les établissements d'origine) ou professeur-référent (pour les établissements d'accueil). Ce rôle peut être désactivé en accédant à son profil (Profil > Modifier mes informations).

Dans ce menu se trouvent de 1 à 3 rubriques :

- la page « Profil » qui vous permet d'éditer les informations concernant le compte.
- l'espace « évaluateur » (pour les établissements d'origine) ou l'espace « référent » (pour les établissements d'accueil), si vous n'avez pas désactivé ces rôles dans votre profil. Vous pouvez consulter les sections qui concernent ces rubriques :
 - o 2.3 pour l'espace « évaluateur »
 - o 2.4 pour l'espace « référent »



2 Le compte de type « Professeur »

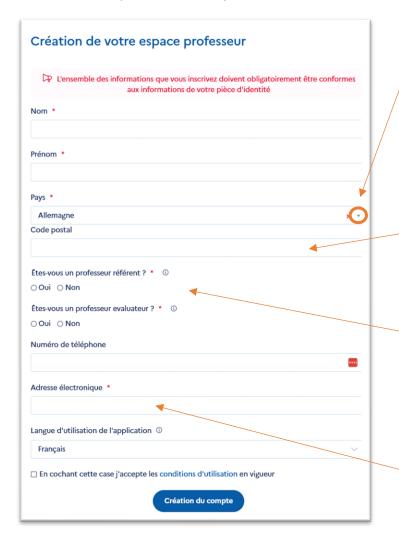
Le compte professeur permet à un utilisateur d'ADELE, selon son rôle :

- d'évaluer le dossier d'un candidat (pour les professeurs évaluateurs PE) ;
- de suivre un assistant de langue affecté dans son établissement (pour les professeurs référents PR).

2.1 Inscription d'un professeur sur ADELE

Pour s'inscrire en tant que **professeur**, il est nécessaire de compléter le formulaire suivant : https://assistants.france-education-international.fr/CreationCompte/Professeur

Important : Votre établissement doit être préalablement inscrit sur ADELE pour que vous puissiez faire une demande de création de compte. **Merci de ne pas vous rattacher à un établissement qui n'est pas le vôtre**.



La liste des établissements s'affiche quand vous choisissez votre pays en cliquant sur la flèche. Tant que vous n'avez pas choisi de pays, vous ne verrez pas la liste des établissements.

Indiquez le code postal de votre établissement de rattachement pour que la liste des établissements disponibles apparaisse. Il est possible de n'indiquer que les premiers chiffres.

Le **professeur-référent (PR)** est celui qui reçoit un assistant de langue dans son établissement.

Le **professeur évaluateur (PE)** évalue les candidats au poste d'assistant de langue.

Nous vous conseillons d'indiquer une adresse électronique **professionnelle nominative** afin de faciliter votre identification par l'établissement pour la validation de votre inscription.

ATTENTION: L'inscription devra être validée par l'administrateur de l'établissement (chef d'établissement ou responsable du programme au sein de l'établissement). **Une fois votre inscription validée**, vous recevrez un courriel qui contient un lien qui vous permet d'accéder à votre espace en créant un mot de passe lors de votre 1 et connexion. Le lien est valide 24h. Dans le cas où ce délai est écoulé, il suffit de cliquer sur « Mot de passe oublié ? » afin qu'un nouveau lien vous soit envoyé automatiquement.



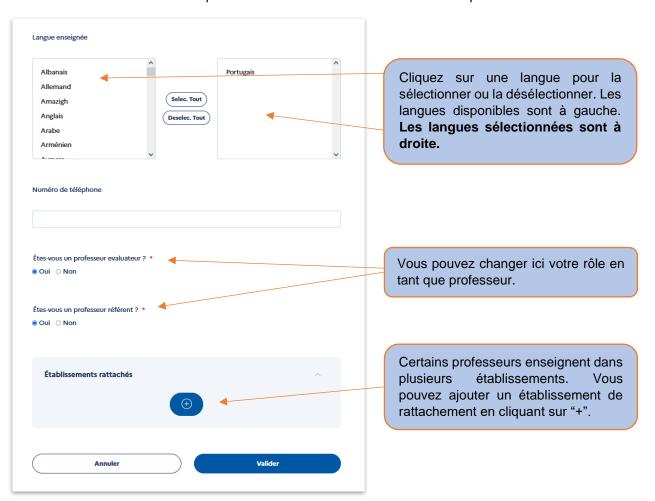
2.2 Votre profil

La page « **Profil** » permet de consulter les informations vous concernant (nom, prénom, établissement de rattachement principal, etc.). Si vous avez les droits de gestionnaire du compte de votre établissement sur ADELE, cette page n'apparaît pas par défaut. Vous pouvez y accéder via l'onglet « **Espace professeur > Profil** » (<u>voir section 1.9</u>)

Vous pouvez mettre à jour ces informations à tout moment en cliquant sur le bouton « Modifier mes informations ».



Vous accédez ainsi au formulaire permettant d'éditer les informations de votre profil :



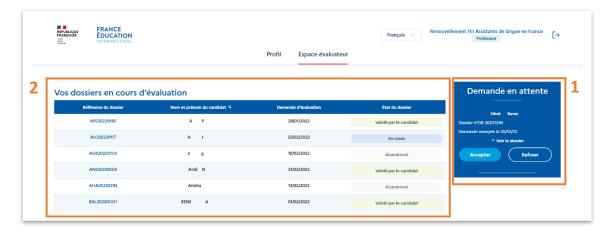
 ${\it Contact:} \ \underline{\it assistant@france-education-international.fr}$



2.3 <u>Espace « évaluateur » (pour les professeurs évaluateurs (PE) uniquement)</u>

2.3.1 Recevoir, valider ou refuser des demandes d'évaluation

L'espace professeur-évaluateur (PE) permet de suivre les demandes d'évaluation, de les traiter et d'avoir un suivi des dossiers tout au long du processus. Le professeur-évaluateur peut cliquer sur les dossiers pour les consulter. **Attention**: Si vous recevez une demande d'évaluation et qu'elle n'est plus visible sur votre espace, cela signifie que le candidat a sollicité un autre professeur-évaluateur (PE).



- 1. Les demandes d'évaluation en attente ont été déposées par les candidats depuis leur dossier de candidature.
 - a. Pour consulter le dossier du candidat avant d'accepter sa demande, cliquez sur le bouton
 - b. Vous pouvez accepter ou refuser les demandes (le candidat recevra l'information par courriel).

Attention: si vous acceptez la demande par erreur, <u>merci d'en informer le candidat afin qu'il puisse inviter un autre professeur.</u>

- 2. Les dossiers que vous allez évaluer sont visibles dans le tableau « Vos dossiers en cours d'évaluation »
 - a. Pour consulter et évaluer le dossier, il est nécessaire de cliquer sur la référence de ce dernier.
 - b. Le statut des dossiers que vous avez acceptés d'évaluer évolue au fur et à mesure de la complétion de la candidature. Vous pouvez ainsi suivre vos étudiants.

Les dossiers déjà évalués seront visibles dans le tableau « Vos dossiers traités ».

2.3.2 Saisie de l'évaluation d'un candidat

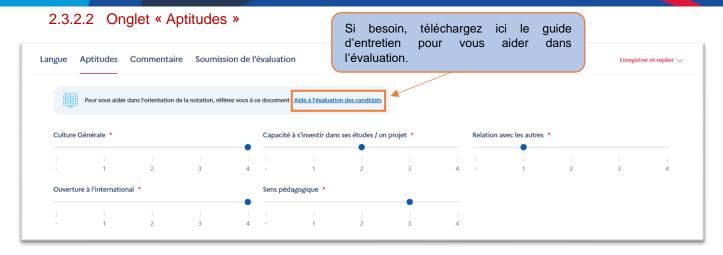
Le professeur peut remplir la rubrique évaluation pendant ou après l'entretien avec le candidat. Le fait de **replier l'évaluation** enregistre les informations saisies. Vous devrez ensuite **soumettre** votre évaluation pour que celle-ci s'affiche sur le dossier du candidat. L'évaluation comporte **4 sous-parties** :

2.3.2.1 Onglet « Évaluation du niveau de langue »

Deux langues sont saisies dans cet onglet. La langue évaluée concerne la maîtrise par le candidat de la **langue** parlée dans le pays de destination. La langue d'enseignement est celle qui sera enseignée par l'assistant aux élèves de son établissement d'accueil. Le niveau de langue par défaut est celui saisi par le candidat dans son dossier.







L'objectif de cette partie est d'évaluer plus précisément les qualités et la motivation du candidat. 1 est la note minimale, 4 la note maximale. Pour aider les évaluateurs, France Éducation international met à votre disposition un document d'aide à l'évaluation des candidats dans lequel vous trouverez des exemples de questions à poser afin d'évaluer chaque rubrique.

2.3.2.3 Onglet « Commentaire »

Vous pouvez inscrire tous les commentaires supplémentaires utiles sur le candidat dans cette rubrique.



2.3.2.4 Onglet « Soumission de l'évaluation »

Dernière étape indispensable : la soumission de votre évaluation. Sans cette validation, votre évaluation ne sera pas prise en compte.



Qui verra cette évaluation ?

- → L'établissement d'origine du candidat
- → Le partenaire dans le pays d'origine ou de destination du candidat (institution en charge du programme hors de France)
- → France Éducation international
- → L'académie (pour les assistants venant en France)
- → L'établissement d'accueil de l'assistant

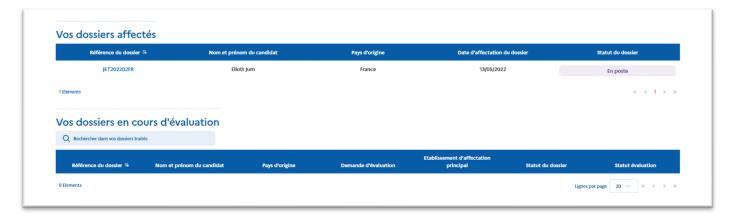
Le candidat ne voit pas son évaluation.



2.4 Espace « référent » (pour les professeurs référents (PR) uniquement)

Lorsqu'un assistant est affecté à votre établissement, son dossier apparaît dans la section « Vos dossiers affectés » de l'onglet « **Espace référent** ». Cliquez sur la référence du dossier de l'assistant pour accéder à son dossier complet.

La section « *Vos dossiers en cours d'évaluation* » affiche les demandes de renouvellement de contrat déposées par les assistants dont vous êtes référent. **Attention** : cela ne concerne que les professeurs référents des pays autorisant le renouvellement de contrat et dont la procédure passe par la plateforme ADELE (voir la page dédiée de notre site).



2.4.1 Evaluer une demande de renouvellement de contrat

Dans la section « Vos dossiers en cours d'évaluation », vous retrouverez les demandes de renouvellement déposées par les assistants dont vous êtes référent. Sans votre évaluation, le candidat ne pourra pas déposer sa demande complète et son dossier de demande de renouvellement ne sera pas traité.

En cliquant sur la référence du dossier, vous aurez la possibilité de saisir votre évaluation. La procédure est identique à l'évaluation initiale des dossiers de candidature, qui est détaillée plus haut (cf. <u>2.3.2 Saisie de l'évaluation d'un candidat</u>).

3 Résumé des rôles dans l'application ADELE

Partenaire Entité partenaire, coordinatrice du programme dans chaque pays participant	Académie / rectorat Autorités éducatives françaises coordinatrices du programme sur un territoire (académie) donné.	Gestionnaire académique Personnes impliquées dans la gestion du programme au sein d'une académie en France
Établissement Administrateur du compte d'un établissement inscrit sur ADELE	Professeur gestionnaire Professeur (PE ou PR) disposant des droits pour administrer le compte d'un établissement inscrit sur ADELE	Professeur-évaluateur (PE) Professeur chargé de l'évaluation des candidats à un poste d'assistant
Professeur-référent (PR) Professeur chargé de l'accueil et de l'accompagnement d'un assistant	Candidat Candidat au poste d'assistant de langue (en France ou hors de France)	France Éducation international



4 Statuts des dossiers sur ADELE

Le statut est visible en temps réel par toutes les personnes consultant le dossier.

Statut	Précisions		
En cours	Dossier modifiable par le candidat		
Evalué Professeur	Dossier évalué par le professeur-évaluateur (PE) mais pas encore validé par le candidat. Dossier modifiable par le candidat. Le candidat reçoit une notification lorsque son dossier est évalué par le professeur.		
Validé par le candidat	Dossier validé par le candidat mais non évalué par le professeur-évaluateur (PE) Le dossier n'est plus modifiable par le candidat		
Reçu par FEI ou le partenaire	Dossier validé par le candidat et évalué par le professeur Le candidat reçoit une notification de confirmation. Dossier non modifiable par le candidat		
Evalué par FEI ou le partenaire	Dossier évalué par France Éducation international ou le partenaire recruteur dans le pays d'origine du candidat. Le candidat reçoit une notification.		
Sélectionné en liste principale	Dossier prêt à être affecté sur une académie/région ou un établissement		
Sélectionné en liste complémentaire	Dossier placé sur une liste d'attente. Le candidat sera contacté pour remplacer un assistant en cas de démission.		
Refusé	Dossier refusé par France Éducation international ou le partenaire recruteur dans le pays d'origine du candidat. Le candidat peut postuler pour une autre campagne pour laquelle il est éligible.		
Affecté/En attente	Une proposition d'affectation (établissement) a été faite par la région d'affectation (académie en France) et le candidat doit accepter ou refuser l'offre.		
Affecté / Accepté	Une proposition d'affectation (établissement) a été faite par la région d'affectation (académie en France) et le candidat a accepté l'offre. Le candidat a accès aux rubriques pour déposer des documents (extrait de casier judiciaire, acte de naissance)		
Affecté/Refusé	Une proposition d'affectation (établissement) a été faite par la région d'affectation (académie en France) et le candidat a refusé l'offre.		
En poste	L'assistant est en poste dans son établissement.		
Désisté	L'assistant s'est désisté avant de recevoir une proposition d'affectation.		
Assistant a démissionné	L'assistant a démissionné après avoir accepté la proposition d'affectation.		
Assistant est licencié	L'employeur a mis fin au contrat de l'assistant.		
Terminé	L'assistant a terminé sa mission.		
Evalué par le professeur et l'académie	Statut spécifique à l'assistant effectuant une demande de renouvellement. Ce statut indique que le professeur référent et l'établissement ont évalué la candidature.		
Abandonné	Le dossier a été l'objet d'un problème et doit être abandonné pour en créer un nouveau.		

 $\textbf{\textit{Contact}:} \ \underline{\textit{assistant@france-education-international.fr}}$